

ECOLE**Le néerlandais obligatoire en Wallonie ? Le « non » de Paul Magnette**

Pour le ministre-président wallon, Paul Magnette (PS), il ne faut pas rendre le néerlandais obligatoire à l'école secondaire en Wallonie comme le français l'est en Flandre. « Non, je ne changerais pas les choses maintenant. L'essentiel, c'est que les jeunes apprennent les langues beaucoup plus tôt. Actuellement,

le premier contact avec le néerlandais arrive à 12 ans, parce que les jeunes n'ont pas pu être familiarisés avec le néerlandais grâce à internet, comme ils ont pu l'être avec l'anglais. » Rappelons que la compétence de l'enseignement est actuellement dévolue à la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais que Paul Magnette a émis plusieurs appels pour qu'à terme, cette compétence soit transférée aux Régions. (B.Dy)